

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

COMP/M.5313 - SERENDIPITY INVESTMENT / EUROSPORT / JV

SECTION 1.2

Description of the concentration

5. La société SPS est une société de droit français créée le 13 juin 2008, contrôlée à parité par la société SERENDIPITY INVESTMENT et EUROSPORT SA et sur laquelle elles exercent un contrôle conjoint.

L'opération notifiée consiste à élargir l'activité de cette société, ses sociétés-mères entendant développer à travers elle des activités de jeux d'argent en ligne (paris sportifs et hippiques, jeux de hasard et de cercle) à savoir principalement sur Internet et uniquement dans les Etats européens où la législation le permettra.

Les sociétés EUROSPORT SA et SERENDIPITY INVESTMENT ont conclu pour ce faire un Accord d'actionnaires le 25 septembre 2008 aux termes desquels la société SPS, dès qu'elle sera opérationnelle pour l'activité susvisée, présentera toutes les caractéristiques d'une entreprise commune de plein exercice.

